



## Déclaration CFDT – CFTC – CFE/CGC

# La manifestation « Protection Sociale » confisquée

**Le 13 janvier 2014**, les cinq fédérations de la Sécurité sociale CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT et FO appelaient en commun les salariés du régime général à se mettre en **grève et à manifester le 18 mars 2014 pour leur pouvoir d'achat, l'emploi et les conditions de travail.**

**Le 29 janvier 2014**, la confédération Force Ouvrière décidait, seule, d'élargir la journée de grève du 18 mars et d'en faire une journée de manifestation interprofessionnelle à haute teneur politique.

**Le 12 février**, la confédération CGT décidait, à son tour, de lui emboîter le pas.

**Cette situation change la donne** : Il s'agit désormais pour ces deux organisations de manifester contre le pacte de responsabilité, contre la négociation sur l'assurance chômage, les allègements de charges, la réforme de l'inspection du travail, de réclamer un changement de politique, voire de changer les modalités de la construction européenne !

Les fédérations CFE/CGC, CFTC, et CFDT ne peuvent accepter qu'en détournant l'objet de notre manifestation, les confédérations CGT et FO fassent passer nos revendications à la trappe au profit d'objectifs politiques, sur lesquels les analyses peuvent être divergentes.

**Cependant, les fédérations CFE/CGC, CFDT, et CFTC restent attachées à la déclaration commune du 13 janvier 2014.** Notre objectif était, et reste, la défense des salariés de l'Institution.

Pour être entendu des pouvoirs publics, les revendications de cette journée d'action doivent rester strictement professionnelles : **emploi, conditions de travail et pouvoir d'achat des salariés de la « Protection Sociale ».**

**C'est pourquoi, nos organisations ne participeront pas à la manifestation interprofessionnelle du 18 mars.**

**Les fédérations CFTC, CFE/CGC et CFDT appellent les salariés à être massivement en grève le 18 mars, et à organiser localement, partout où cela sera possible, des initiatives communes.**



# GRÈVE NATIONALE DU 18 MARS 2014

## UN CHOIX CIBLÉ.

Malgré le coup de couteau dans le contrat par FO et la CGT,

**la CFTC s'inscrit dans la journée d'action et maintient son appel à la grève du 18 mars prochain.**

Nous sommes tous exaspérés par :

- nos conditions de travail de plus en plus détériorées.
- le non remplacement de nos collègues qui font valoir leurs droits à une retraite bien méritée.
- l'absence de valorisation de nos métiers et de nos compétences.
- la stagnation depuis trop longtemps de nos salaires.

Mais pas question pour la CFTC de s'afficher à Paris dans un cortège disparate où nos revendications seront noyées dans la masse.

**TOUS EN GREVE LE MARDI 18 MARS**  
**(une journée, une demi-journée ou 55 minutes)**  
**mais uniquement pour**  
**NOS SALAIRES ET NOS CONDITIONS DE TRAVAIL.**